



Immatriation d'un véhicule

Par **metiss**, le 21/11/2011 à 03:06

Bonjour,

Je viens d'acheter une voiture mais les anciens propriétaires n'ont pas changé les plaques d'immatriculation du véhicule. Est-ce ce que c'est à moi de le faire ou bien à eux ?

Qu'elles sanctions je risque de rouler comme cela ?

Merci.

Par **Tisuisse**, le 21/11/2011 à 07:09

Bonjour,

Vous allez avoir du mal à faire immatriculer ce véhicule puisque, d'après ce que j'ai compris, les anciens propriétaires n'avaient pas fait immatriculer cette voiture à leur nom ?

Voyez donc votre préfecture ou sous-préfecture.